*Sur l'*Antipathes gracilis *(auct.)*,

par M. Ch. Gravier.

La taxonomie, chez les Antipathaires, présente de très grosses difficultés, à cause des variations considérables que l'on observe fréquemment dans les diverses régions d'une même colonie, en ce qui concerne la forme, la grandeur, la disposition des épines du squelette, les dimensions et la configuration des polypes, le mode de croissance et l'aspect général de la colonie. Parmi les zoologistes qui ont étudié ces animaux, J. A. Thomson et J. J. Simpson, C. Forster Cooper ont particulièrement insisté sur ces variations qui sont d'autant plus importantes à considérer, qu'un assez grand nombre des espèces nommées ne sont connues que par des fragments de squelette dont on ne connaît pas la place dans l'ensemble de la colonie. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner de voir disparaître bon nombre des espèces décrites, lorsqu'on aura pu procéder à une revision du groupe fondée sur des exemplaires entiers avec leurs polypes et comparés aux spécimens-types.

En 1914 est paru l'important travail de A.-J. Van Pesch sur les Antipathaires du «Siboga», que je n'ai connu qu'en 1919, après la terrible guerre de 1914-1918 pendant laquelle nous étions, au point de vue scientifique, pour ainsi dire séparés du reste du monde. Or, en 1917, durant un séjour à Naples, j'ai examiné les exemplaires d'Antipathaires indéterminés conservés à la «Stazione zoologica», non étudiés par G. v. Koch qui a consacré une note aux Antipathes du golfe de Naples[1]. J'ai reconnu parmi ces Antipathaires, tous en fragments, les espèces décrites par le zoologiste allemand : *Leiopathes glaberrima* (Esper), *Antipathes dichotoma* (Pallas), *Antipathes gracilis* Koch et *Antipathella subpinnata* (Ellis and Solander). Ainsi que l'avait pressenti G. v. Koch, il semble bien que l'*Antipathes ænea* Koch doive être rattaché à l'*Antipathes dichotoma* Pallas.

Quant à l'exemplaire unique de l'Antipathes que j'ai cru devoir rapporter à l'*Antipathes gracilis* Koch, il est réduit à un fragment d'une vingtaine de centimètres de longueur et il paraît avoir appartenu à la partie supérieure d'un spécimen dont on ne connaît ni l'aspect général, ni les dimen-

[1] G. v. Koch, Die Antipathiden des Golfes von Neapel (*Mitt. Zool. Stat. Neapel*, Bd. 9, 1889-91, p. 287, 10 fig. dans le texte).

sions. J'ai rappelé ailleurs [1] la confusion à laquelle a donné lieu ce nom d'*Antipathes gracilis* dans la taxonomie des Antipathaires. On peut résumer ainsi ce qui se rapporte à cette désignation générique et spécifique.

Sous le nom d'*Antipathes* (*Cirripathes*) *gracilis*, Gray désigne en 1857 un Antipathaire de Madère qu'il caractérise en quelques mots. L'exemplaire est retrouvé au British Museum par Brook qui le décrit sous le nom de *Stichopathes gracilis* (Gray). En 1860, Gray donne le même nom à un Antipathaire de Madère qu'il définit encore sommairement, mais d'une manière moins laconique qu'en 1857.

Un seul spécimen de la collection du British Museum porte le nom d'*Antipathes gracilis* écrit de la main de Gray : d'après l'étiquette attachée à ce spécimen, ce dernier proviendrait des Indes orientales ; il est décrit par Brook sous le nom d'*Antipathes gracilis* Gray (*Antipathes gracilis* Gray, non *Antipathes* [*Cirripathes*] *gracilis* Gray).

D'après Johnson, c'est par erreur que Brook a décrit comme *Antipathes gracilis* le spécimen qui portait sur une étiquette le nom d'*Antipathes gracilis* Gray écrit par Gray lui-même. Johnson a fait connaître les caractères du véritable *Antipathella* de Madère auquel s'applique la définition de Gray. Le soi-disant *Antipathes gracilis* de Brook serait une espèce différente que Johnson a appelée *Antipathella Brooki* qu'il a brièvement définie.

Parmi les Antipathaires qu'il a étudiés à Naples, G. v. Koch a désigné une forme qui lui a semblé nouvelle et qu'il a nommée *Antipathes gracilis* sp. n., sans tenir compte du fait que le terme spécifique de *gracilis* avait été précédemment utilisé par Gray.

En outre, en 1905, J. A. Thomson et J. J. Simpson ont encore appelé *Antipathes gracilis* un Antipathaire de l'Océan Indien qui n'a rien de commun avec l'espèce de Gray, ni avec celle de G. v. Koch ; C. Forster Cooper, qui a retrouvé la même forme dans les collections de l'expédition de Stanley Gardiner aux Laquedives et aux Maldives, a appelé *Antipathes herdmani* cet *Antipathes gracilis* Thomson et Simpson.

Bien qu'on ne connaisse que par de menus fragments l'*Antipathes gracilis* G. v. Koch, il m'a paru, comme à cet auteur, que cette espèce est différente de toutes celles qui ont été décrites jusqu'à la publication du travail du zoologiste allemand. En présence de la grande confusion à laquelle a donné lieu cette dénomination d'*Antipathes gracilis*, j'ai proposé d'appeler la forme napolitaine *Antipathes fragilis* Gravier (*Antipathes gracilis* v. Koch). Dans son mémoire de 1914, A. J. van Pesch a réuni sous le nom d'*Antipathes dichotoma* Pallas emend. un grand nombre d'espèces, notamment l'*Antipathes gracilis* v. Koch, l'*Antipathes gracilis* Gray, l'*Antipathella Brooki* Johnston. On doit reconnaître, *a priori*, que ce serait un hasard

[1] Ch. Gravier, Note sur les Antipathaires du Golfe de Naples (*Pubbl. Staz. Zool. Napoli*, vol. II, 1918, p. 229-240, Tav. 12-13 G. v).

singulièrement heureux que deux auteurs eussent désigné sous le même nom, en les considérant comme nouvelles, deux formes d'Antipathaires provenant de deux régions bien différentes l'une de l'autre et qui seraient identifiables. Pour inspirer confiance, de telles identifications ne peuvent être faites que sur les exemplaires-types et non d'après des documents bibliographiques inégalement incomplets et parfois difficilement comparables. Jusqu'à plus ample informé, d'après ce que j'ai vu à Naples, je persiste à croire que l'*Antipathes gracilis* v. Koch est distinct de l'*Antipathes dichotoma* Pallas. Quant au nom d'*Antipathes fragilis* que j'ai proposé de substituer à celui d'*Antipathes gracilis* v. Koch pour l'Antipathaire de Naples, il ne pourra être maintenu si la fusion des genres *Antipathes*, *Antipathella*, *Tylopathes* et *Pteropathes* admise par L. S. Schultze est définitivement adoptée, car il décrit un *Pteropathes fragilis* Brook qui deviendrait l'*Antipathes fragilis* (Brook). On pourrait, dans ce cas, le remplacer par celui d'*Antipathes flexibilis*.

Gravier, Ch. 1919. "Sur l□'Antipathes gracilis (auct.).'*Bulletin du Muse*

´

um national d'histoire naturelle 25(4), 266–268.

View This Item Online: https://www.biodiversitylibrary.org/item/27186
Permalink: https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/332941

Holding Institution
New York Botanical Garden, LuEsther T. Mertz Library

Sponsored by
MSN

Copyright & Reuse
Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at https://www.biodiversitylibrary.org.

This file was generated 8 August 2022 at 11:41 UTC